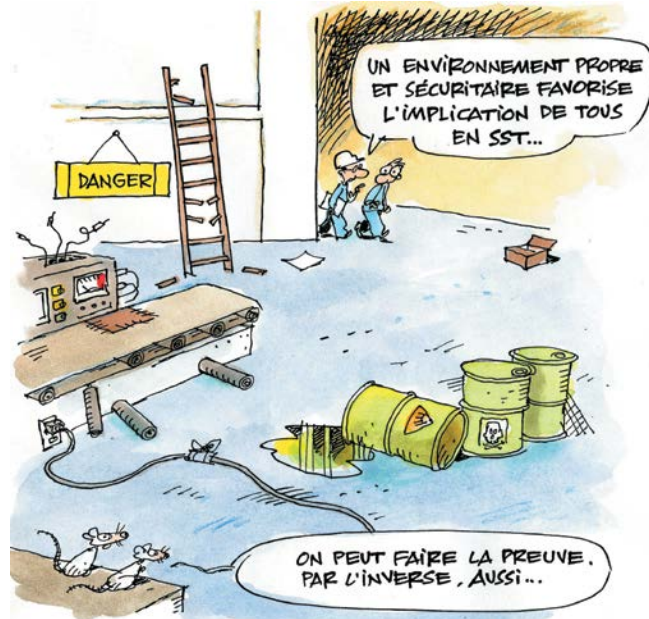




Louise Neveu, CRHA
2^ec. Gestion SST
Conseillère en SST

Les fondamentaux de l'amélioration de la culture et de la performance en SST



Améliorer la culture et la performance en SST est le souhait de tout employeur. Pour y arriver, certains éléments de base s'avèrent essentiels pour amener l'ensemble des intervenants à s'investir en santé-sécurité du travail et ainsi, faire grandir la culture en SST afin d'atteindre ses objectifs de performance.

ÉTABLIR VOTRE CRÉDIBILITÉ EN SST

L'employeur doit démontrer sa rigueur en matière de SST. Pour ce faire, il importe qu'il gère les éléments qui lui appartiennent, soit les conditions matérielles de l'environnement de travail tant interne qu'externe, ainsi que les équipements et les outils.

Trois activités de prévention revêtent une importance majeure pour l'employeur :

- L'inspection des lieux de travail;
- L'entretien préventif;
- Le suivi des mesures correctives.

Un environnement de travail propre et sécuritaire favorise l'implication de tous en matière de SST. Il est plus facile de motiver le personnel à s'investir en SST lorsqu'un employeur s'occupe de faire les réparations et apporte les mesures correctives requises.

GÉRER CE QUI LUI APPARTIENT

Les trois activités mentionnées précédemment permettent à l'employeur d'assumer une importante partie de ses responsabilités et ainsi d'améliorer les lieux de travail.

L'INSPECTION DES LIEUX DE TRAVAIL

Cette activité vise principalement les aspects physiques (bruit, vibration, température, gravité, etc.) et matériels (conditions du milieu de travail). Elle permet de mieux connaître le milieu et ses contraintes et de prendre des mesures pour contrôler les dangers inhérents aux activités. Les bénéfices de l'inspection sont notamment de :

- reconnaître et contrôler les dangers présents;
- vérifier la conformité à la réglementation applicable et aux autres exigences;

- connaître les préoccupations du personnel à l'égard de leur environnement de travail;
- rendre le milieu de travail plus sain et plus sécuritaire;
- développer la fierté professionnelle à travailler dans un endroit propre et sécuritaire;
- réduire les coûts des lésions professionnelles et les coûts de production (bris, panne, scellés, etc.).

L'ENTRETIEN PRÉVENTIF

La mise en place et le suivi régulier d'un programme d'entretien préventif s'avèrent essentiels au bon fonctionnement d'une entreprise tant pour la production que pour la SST. Il a pour but de prévenir les pannes et les situations dangereuses. Les défaillances et le mauvais entretien des équipements sont d'ailleurs souvent mis en cause lors d'événements accidentels.

L'entretien préventif permet de prévenir :

- les accidents avec ou sans conséquences parfois graves;
- les inconvénients liés aux pannes et aux bris d'équipement;
- l'usure prématurée des équipements;
- les dommages matériels;
- les réparations d'urgence souvent onéreuses.

Une meilleure connaissance des équipements, des infrastructures ainsi que de leur état réel facilite une meilleure planification des besoins à venir et une organisation du travail plus efficace.

SUIVI DES MESURES CORRECTIVES/PRÉVENTIVES

Une fois les dangers ou situations dangereuses identifiés et les solutions trouvées, il faut les mettre en application et s'assurer de leur pérennité. Certaines actions visent à corriger le problème identifié (mesures correctives) et d'autres sont des moyens

de contrôle qui s'apparentent aux mesures préventives. Par exemple, l'installation d'un protecteur à interverrouillage est une mesure corrective. Informer le personnel sur l'utilisation et le fonctionnement du protecteur, intégrer cette formation au programme d'accueil des nouveaux employés et effectuer de la supervision pour éviter les contournements sont des moyens de contrôle préventifs.

Lorsque les mesures correctives et les moyens de contrôle sont déterminés et que les personnes responsables sont nommées, il faut s'assurer de leur mise en place et valider leur efficacité ainsi que le respect de celles-ci par les utilisateurs. Ces démarches s'inscrivent, entre autres, dans le devoir d'efficacité de la diligence raisonnable en SST.

INTERVENTION RAPIDE AUX SITUATIONS DANGEREUSES RAPPORTÉES

Pour faire un suivi rapide des situations dangereuses rapportées par le personnel, il faut prévoir un mécanisme simple de déclaration des situations problématiques. Un registre de situations dangereuses ou un formulaire à compléter par l'employé aura plus de chance d'être pris en charge rapidement par le superviseur qu'un simple avis verbal.

Les situations dangereuses doivent être évaluées rapidement. Ensuite, il faut identifier les mesures correctives adéquates et les mettre en place. Une solution temporaire, pouvant aller jusqu'à l'arrêt d'un équipement, s'avère parfois nécessaire avant la mise en place des correctifs permanents.

CONCLUSION

La mise en place et le suivi régulier de ces activités de prévention constituent la base essentielle d'une saine gestion de la SST. Elles vont aussi vous amener vers d'autres mécanismes de prévention à déployer (analyse de risques, méthodes de travail sécuritaires, etc.) qui, au fur et à mesure, vont améliorer votre performance et faire grandir la culture de SST de l'entreprise. Une fois les activités de base en place, vous pourrez passer à la seconde étape qui est d'informer et de former votre personnel à la SST.